



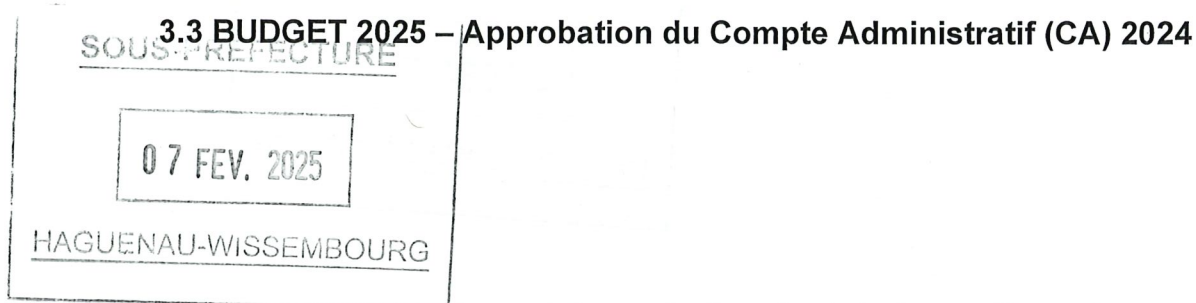
**Séance du 24 janvier 2025**

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Mélanie FISCHER, Cornelia ROTT, Richard HAESSIG, Lydie LUTZ, Jean-Michel CORNEILLE, Pia CLAUSS, Jean-Marc STOLTZ, Vincent FRISON, Chantal HUMMEL, Francis WOEHLE, Marlise STAUB, Bruno ROTT, Christian ROTT.

Absents excusés : Michel LINGER (absent excusé, donne pouvoir à Cornelia ROTT), Etienne BRUNCK (absent excusé, donne pouvoir à Mélanie FISCHER), Dominique SCHMITTHEISLER (absente excusée, donne pouvoir à Lydie LUTZ), David GIROLT (absent excusé, donne pouvoir à Bruno ROTT).

Nombre de conseillers élus : 19      En fonction : 19      Présents : 15

**OBJET : 3. FINANCES**



L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le **compte administratif** du budget principal. Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes,
- présente les résultats comptables de l'exercice,
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote.

	Fonctionnement		Investissement		Total réalisation
	Prévisions	Réalisation	Prévisions	Réalisation	
Dépenses	1 767 467,81 €	1 215 353,53 €	1 403 829,43 €	392 352,75 €	1 607 706,28 €
Recettes	1 767 467,81 €	1 455 568,73 €	1 403 829,43 €	736 165,79 €	2 191 734,52 €
Résultats		240 215,20 €		343 813,04 €	584 028,24 €

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces points.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

après délibération, et en l'absence de Monsieur Michel LOM, qui a quitté la séance au moment du vote, avec 12 voix pour (M. Michel LOM, Maire, n'ayant pas participé au vote) et 6 voix contre (Cornelia ROTT, Michel LINGER, Marlise STAUB, Bruno ROTT, Christian ROTT, David GIROLT),

- **APPROUVE** le Compte Administratif (CA) 2024 de la commune de SEEBACH présenté et arrêté aux montants ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre  
Pour extrait conforme  
Le Maire  
Michel LOM



La secrétaire de séance  
Mélanie FISCHER



Délibération rendue exécutoire  
Vu la réception en Sous-Préfecture  
Vu la publication

